

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Afer Index CAC 40 - Dist (le "Fonds")

ISIN: FR0013526696 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.

Géré par Lyxor International Asset Management ("LIAM")

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP est un fonds nourricier d'un fonds de gestion passive ayant pour indice de référence l'indice CAC 40 Gross Total Return. A ce titre, le FCP investit en permanence au minimum 85 % ou plus de ses actifs dans les parts du compartiment Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF, qui est un compartiment de la Société d'investissement à capital variable (SICAV) Multi Units France de droit français, ci-après dénommé l'« OPCVM MAÎTRE ». La classe de parts de l'OPCVM MAÎTRE investie par le FCP est la classe de parts « Dist » dont le code ISIN est FR0007052782. A titre accessoire, le FCP pourra également détenir des liquidités. La performance du Fonds différera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais de gestion financière supportés par le Fonds et/ou en raison de la détention de liquidités par le Fonds.

L'objectif de gestion de l'OPCVM MAÎTRE est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros et représentatif de la performance des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances de l'OPCVM MAÎTRE et celles de son Indicateur de Référence. Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus de l'OPCVM MAÎTRE. L'OPCVM MAÎTRE utilise une méthode de réplification directe ce qui signifie que l'OPCVM MAÎTRE investit principalement dans les composants de son Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, l'OPCVM MAÎTRE pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires de titres.

La devise de la part est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : OPCVM, liquidités
- **Période d'investissement recommandée** : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 5 ans.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables seront distribuées aux porteurs et/ou capitalisées
- **Valeur liquidative** : chaque jour ouvré en France où l'OPCVM Maître calcule et publie une Valeur liquidative
- **Rachats** : les ordres de souscriptions et de rachats sont reçus et centralisés par le Dépositaire à chaque date d'établissement de la valeur liquidative au plus tard à 13h (heure de Paris) sous réserve qu'il s'agisse également d'un Jour de Marché Primaire de l'OPCVM MAÎTRE, pour être exécutés sur la base de la valeur liquidative du Jour Ouvré suivant. Le profil de liquidité du fonds nourricier et du fonds maître sont identiques.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le Fonds ou la performance de son indice de référence ou la performance simulée d'un modèle de portefeuille. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 6. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une perte importante de votre capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour fortement et assez rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Les conditions de souscription et de rachat dans l'OPCVM MAÎTRE sont détaillées dans la section « conditions de souscription et de rachat » du prospectus de l'OPCVM MAÎTRE.

Risques importants pour l'OPCVM présents à travers l'OPCVM MAÎTRE non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée :	0.50 % TTC Maximum
-------------------------	--------------------

Frais de sortie :	0.10 % TTC Maximum
--------------------------	--------------------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants :	0.55 %
-------------------------	--------

Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en (TTC, le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance :	Non applicable.
------------------------------------	-----------------

Performances passées

Performance annuelle de
Afer Index CAC 40 - Dist (en %)

- Les données sont insuffisantes pour fournir à l'investisseur une indication pertinente de la performance passée du Fonds -

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 15 septembre 2020.

Informations pratiques

■ Dépositaire : Société Générale.

D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

Le Fonds est un fonds nourricier du fonds Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF - Dist - FR0007052782. Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur et les rapports et comptes périodiques du fonds maître peuvent être fournis aux investisseurs du Fonds qui en font la demande, en français ou en anglais, gratuitement, sur support durable ou copie papier, auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

■ Informations supplémentaires : la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxorfunds.com.

■ Fiscalité : la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel. Le Fonds n'est pas domicilié dans le même Etat membre que le fonds maître, ce qui peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé au Fonds.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse www.lyxor.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion Lyxor International Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 15 septembre 2020.